



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 15 décembre 2021

CHAUMONT-SUR-THARONNE
Mairie

Le quinze décembre deux mil vingt, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Laurent AUGER, Maire.

Les convocations avaient été adressées le 11 décembre 2021 par le maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15 présents ou représentés : 14 votants : 14

Etaient présents : AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose-Marie, PAUL Patrice, ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, SIMONNET Claire, PETIT Stéphanie, DELETANG Alain, VERVIALLES Yves, DUPAS Martine.

Etait absente mais avait donné pouvoir
MUNIER Laetitia à MERVEN Patrick

Etait absent :
ROUILLON Thierry

Claire SIMONNET a été désignée comme secrétaire de séance.

1.g. TARIFS LOCATION « ESPACE THARONNE » - 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE les tarifs de location de la salle des fêtes ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2022

1°) Associations chaumontaises gratuit

2°) Chaumontais (week-end : du vendredi AM au lundi matin)

. salle complète (bar inclus) 350 €

. bar seul 130 €

3°) Hors commune

salle complète (le week-end) 800 €

. exploitation commerciale

- la journée en semaine 550 €

- week-end seul 950 €

4°) Arrhes non remboursables

Versement de 50 % du montant de la location à la réservation. Paiement du solde à la remise des clés.

5°) Cautions

Dépôt d'une caution de 800 €, remboursable après la location si aucun dégât n'est constaté.

6°) Ménage

Si salle non remise en état : 150 €

Pour copie conforme

Le Maire,

Laurent AUGER

Certifié exécutoire 30 DEC. 2021

Transmis en Sous-Préfecture le 28 DEC. 2021

Publié ou notifié le

30 DEC. 2021

